



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Volailles

Question écrite n° 6022

Texte de la question

M Dominique Perben attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur l'inquiétude des éleveurs de volaille de Bresse devant l'augmentation très importante de la poudre de lait denature indispensable à l'alimentation de la volaille de Bresse. Cette situation devient difficilement supportable pour les producteurs et s'est compliquée par des ruptures d'approvisionnement cet été conduisant à des achats sur des marchés étrangers, alors même que les poudres de lait françaises étaient écoulées dans d'autres pays de la CEE. Il souhaite qu'il affecte rapidement un stock de poudre de lait à un prix raisonnable aux producteurs de volaille de Bresse, afin d'assurer le maintien de leurs revenus et lui demande donc s'il compte répondre favorablement à cette proposition.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'agriculture et de la forêt porte une grande attention à l'évolution de la filière « volaille de chair » et défend, auprès de la Communauté européenne, qui s'est engagée dans une politique de diminution des aides à l'utilisation du lait écrémé dans l'alimentation animale, l'idée que la révision des mécanismes de soutien aux produits laitiers, rendue nécessaire par l'évolution de la situation du marché sous l'effet du régime de maîtrise de la production laitière, doit se faire de façon suffisamment graduelle, pour permettre aux secteurs qui en dépendent, de s'adapter.

Données clés

Auteur : [M. Perben Dominique](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6022

Rubrique : Elevage

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 1988, page 3371